

Par mesure de précaution, l'ensemble de nos permanences s'effectue sur rendez-vous exclusivement. Vous pouvez prendre ce rendez-vous, soit en nous contactant au 02.96.61.50.46, soit directement via la plateforme en ligne <http://reservation.adil22.org/> . Nous vous demandons de vous

Les permanences de l'ADIL 22 dans votre ville :

Ville	Adresse	Fréquence	Dates
<u>LOUDEAC</u>	(SUR RDV) Loudéac Communauté Bretagne Centre 4 Bd de la Gare	1 ^{er} mardi du mois <u>9h à 12h</u>	05/07/2022
<u>ROSTRENEN</u>	(SUR RDV) Cité Administrative Rue Joseph Pennec	1 ^{er} mardi du mois <u>14h à 17h</u>	05/07/2022

ADIL 22

Association loi 1901 agréé par le Ministère
en charge du logement

www.adil22.org

**5 RUE DU 71^E RI
22000 ST-BRIEUC**
Tél. 02 96 61 50 46